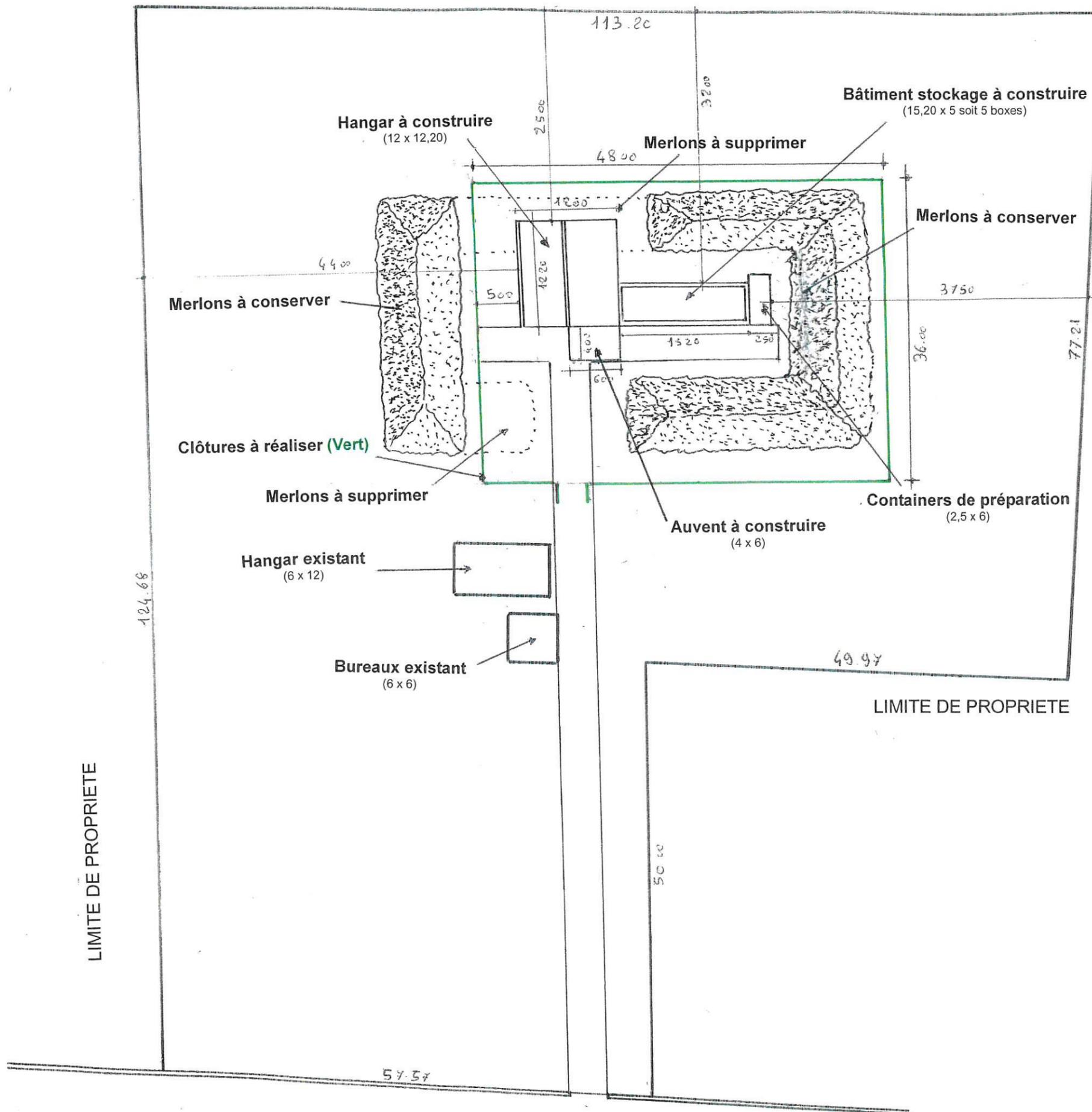


Propriété de :  
**Groupe FMA**  
 6 rue des Fossettes  
 Commune de : SAINTIGNY(28480)  
 Parcelle : ZB n° 208  
 Superficie d'environ : 10 012 m<sup>2</sup>

<p><b>Maître d'ouvrage :</b>          Groupe FMA          28480 SAINTIGNY</p>	<p><b>Maître d'œuvre :</b>          Eurl d'architecture LE DORLOT Patrick          02.37.52.06.90</p>	<p><b>PC 2 : PLAN DE MASSE ETAT ACTUEL</b></p>	<p><b>Echelle :</b>          1/500<sup>é</sup></p>
---	---	--	--





Propriété de :  
**Groupe FMA**  
 6 rue des Fossettes  
 Commune de : SAINTIGNY(28480)  
 Parcelle : ZB n° 208  
 Superficie d'environ : 10 012 m<sup>2</sup>

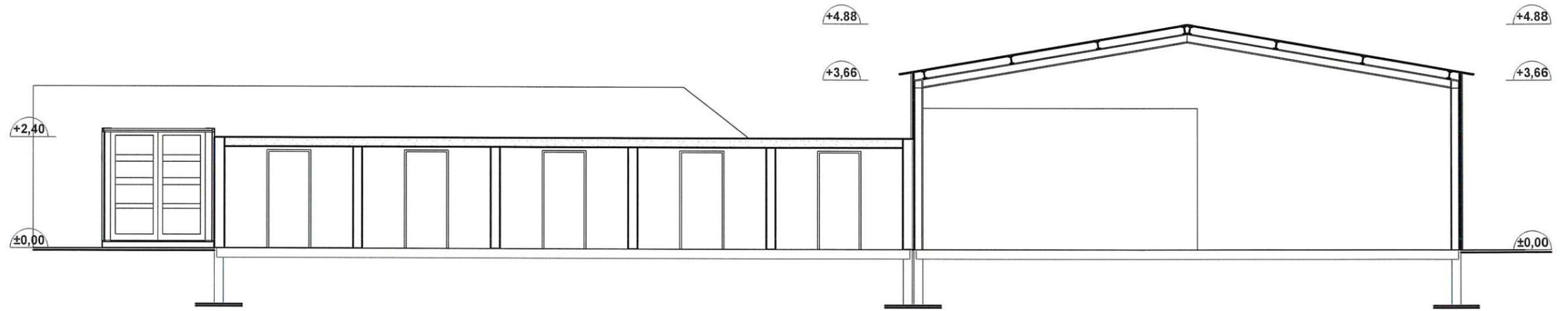
**Maitre d'ouvrage :**  
 Groupe FMA  
 28480 SAINTIGNY

**Maitre d'œuvre :**  
 Eurl d'architecture LE DORLOT Patrick  
 02.37.52.06.90

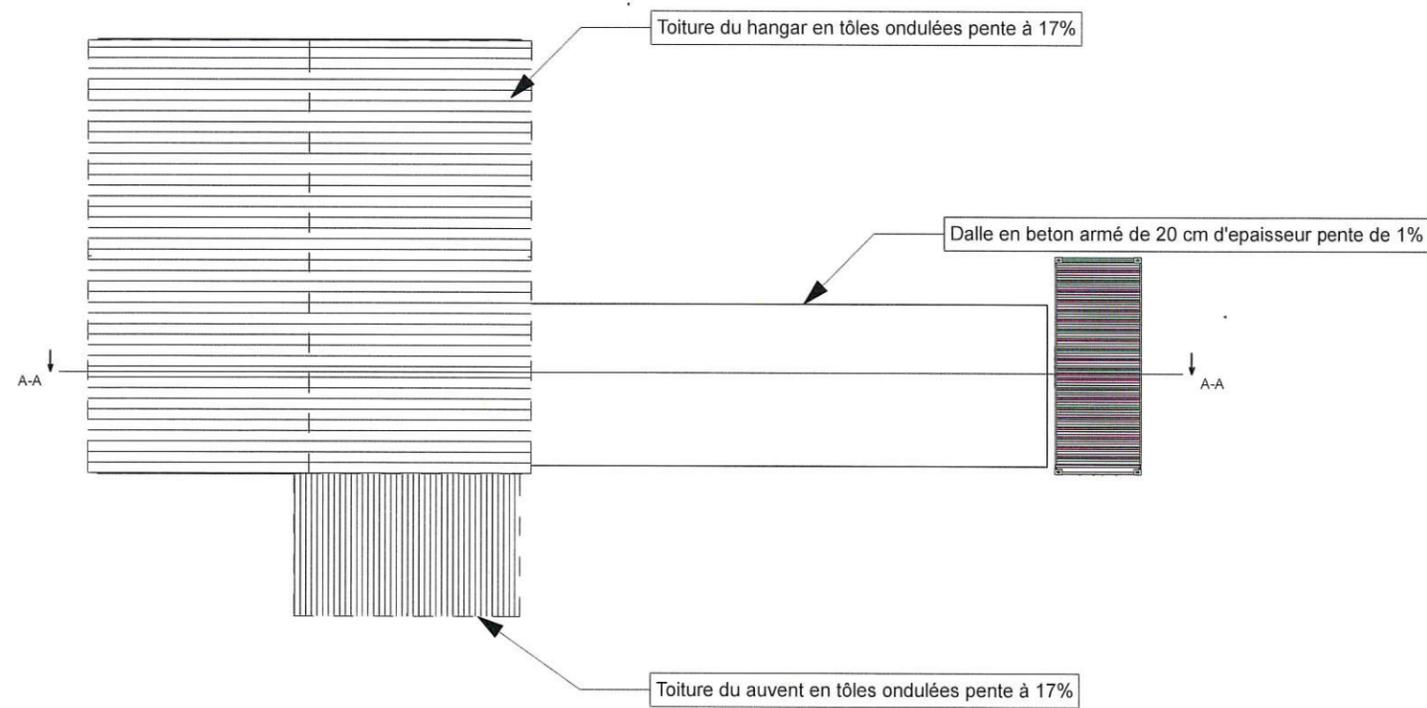


**PC 2 : PLAN DE MASSE ETAT FUTUR**

**Echelle :**  
 1/500<sup>e</sup>



**PC 3: Plan en coupe du terrain et de la construction**  
Echelle 1/100<sup>ème</sup>



**PC 5: Plan de la toiture**  
Echelle 1/200<sup>ème</sup>

*Les présentes pièces graphiques ne sont pas des études d'exécutions. Elles ne permettent pas de réaliser les travaux.*

**Maître d'ouvrage**  
Groupe FMA  
Tél : 06.72.76.59.98

**Maître d'oeuvre:**  
Eurl d'architecture LE DORLOT Patrick  
02.37.52.06.90



**PC 3: Plan coupe du terrain et de la construction**  
DOSSIER: FMA

**Echelle :**  
1/100<sup>ème</sup>

# PC 4 : NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET

## 1) Présentation du projet :

Le projet a pour objet l'aménagement du site de stockage de spectacles pyrotechniques à usage professionnelle pour le compte de la société Groupe FMA, représentée par M .MENDEZ.

La localisation du projet est située, sur un terrain d'une superficie d'environ 10 012,00 m<sup>2</sup>, constituée d' une parcelle dont la référence cadastrale est ZB : **ZI n° 208.**

Adresse : 6 rue des Fossettes – 28480 SAINTIGNY

La propriété comprend des bâtiments industriels construits dans les années 2004, composé d'un seul niveau (rez-de-chaussée), comprenant :

- Un bureau de 36 m<sup>2</sup>.
- Un hangar de 72 m<sup>2</sup> servant de stockage des batteries de mortiers.
- Cinq containers de (6 x 2,50 m) soit une surface de 75 m<sup>2</sup>.

Ces containers pare feu servent de stockage des matières inertes. Ils sont protégés par un merlon en terre d'une hauteur d'environ 3 m.

La surface de plancher existante construite sur le site est de : **174 m<sup>2</sup>**

Ces locaux, excepté le bureau, ne sont pas chauffés.

La propriété se situe dans le périmètre du secteur sauvegardé de l'église Saint André de la commune de SAINTIGNY.

**L'ensemble du site n'est pas classé en ERP, celui-ci étant interdit au public.**

## 2) description du projet:

Le projet a pour objet de reconstruire la partie de stockage des matières inertes, entourés par les merlons et ce en construisant un bâtiment de cinq boxes d'une surface au sol de 76 m<sup>2</sup>. (15,20 x 5,00)  
Hauteur : 2,40 m

Le bâtiment sera en parpaings pleins de 0,20 m, toiture terrasse en dalle béton de 20 cm avec une pente de 1%. Dimension de surface au sol

Les murs séparant chaque box seront également en parpaings pleins de 20 cm.

L'accès à chaque box se fera par une porte coupe feu 1H de dimension 0,90 m x 2,10 m ouvrant sur l'extérieur.

Chaque box aura une surface intérieure de 12, 88 m<sup>2</sup> (2,8 x 4,6).

Ainsi l'ensemble du bâtiment de stockage des matières inerte sera coupe feu 1 heure.

La surface de plancher de ce bâtiment sera de : **68 m<sup>2</sup>**.

En mitoyenneté de ce bâtiment :

- Côté Ouest sera construit un hangar fermé d'une surface au sol de 146,40 m<sup>2</sup> (12,20 x 12,00) servant d'atelier de montage.

Le hangar à construire, sera réalisé en charpente métallique de type portique. La couverture sera en tôle nervurés laquée bleu ardoise (Ral 5008) avec deux pentes de 17%.

La hauteur du faîtage sera de 4,88 m.

Les pignons et murs seront en bardage de tôle nervurée pré laqué de couleur crème

En façade sud sera disposée une porte métallique coulissante à un battant de 6 x 3,00 m de couleur identique au bardage.

Cette porte sera protégée par un auvent métallique de surface au sol de 24 m<sup>2</sup> (4,00 x 6,00)

La surface de plancher du hangar sera de : **142,74 m<sup>2</sup>**

- Côté est en mitoyenneté sera positionné un container (pare feu) d'une surface au sol de 15 m<sup>2</sup> (2,50 x 6,00 m) – hauteur 2,50 m. d'une surface de plancher de **14,25 m<sup>2</sup>**

La réalisation de ces travaux nécessitera la dépose des 5 containers existants, (**71,25 m<sup>2</sup>** de surface de plancher) ainsi que d'une partie des merlons au niveau du hangar à construire.

**La surface de plancher construite après travaux sur l'ensemble du site sera de : 327,75 m<sup>2</sup>**

## 3) composition espace extérieures:

L'ensemble de la parcelle ZI N°208 où se situe le projet est plate.

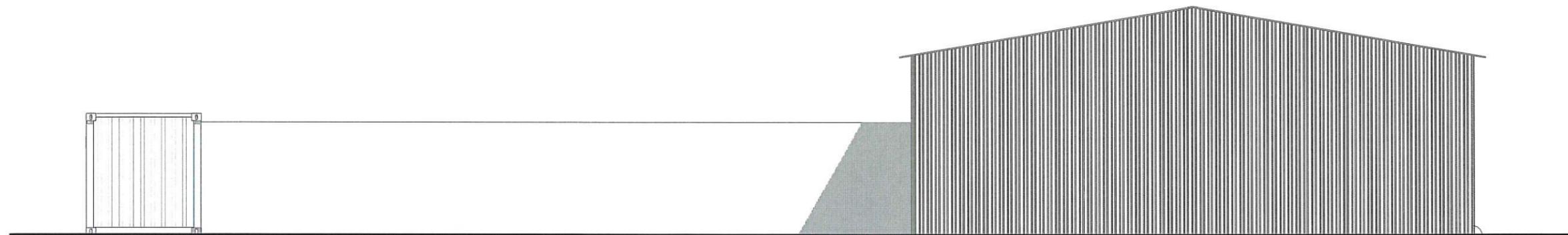
Néanmoins le projet d'extension nécessitera des travaux de terrassement sur 30 cm pour la réalisation des dalles

Le terrain est clos en limite de propriété par une clôture en grillage de 1,80 mètre.

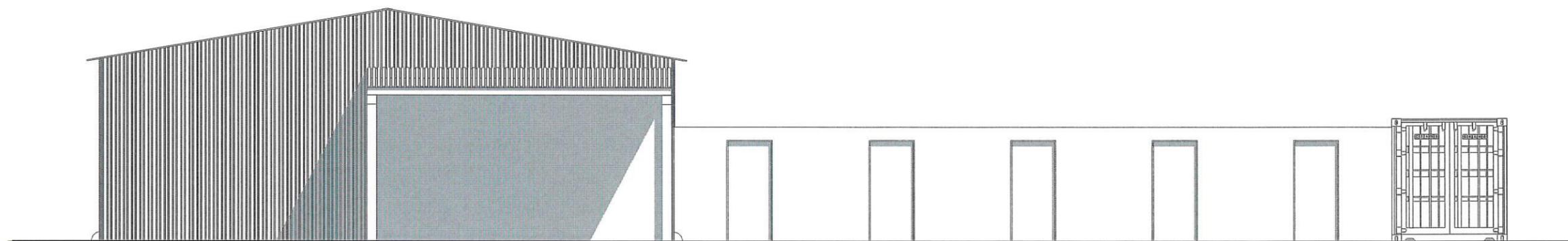
Une clôture avec portail sera réalisée à l'intérieur du site autour de la partie de stockage des matières inertes incorporant une partie des merlons.

Le terrain est raccordé aux réseaux ERDF, Eaux, Télécom.

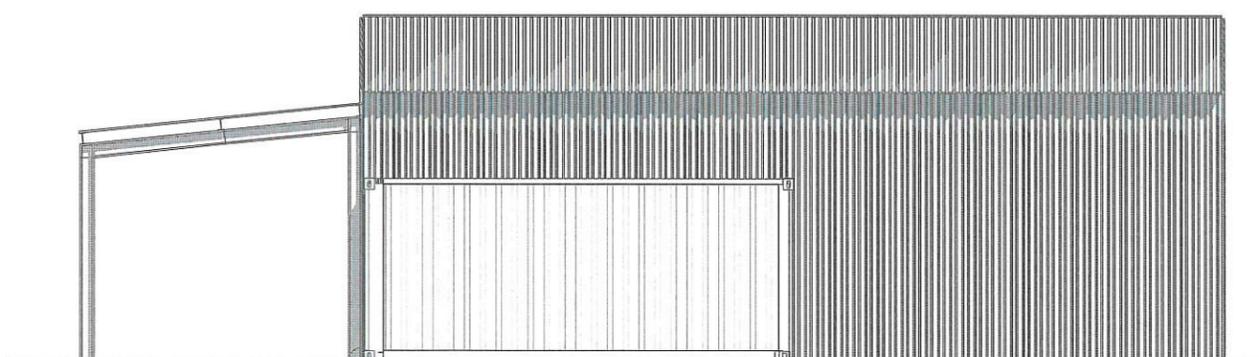
Une note de calcul des distances d'effet établie par le bureau d'étude AMARISK est joint au dossier en cas d'incendie dans les boxes de stockage et à l'atelier de montage.



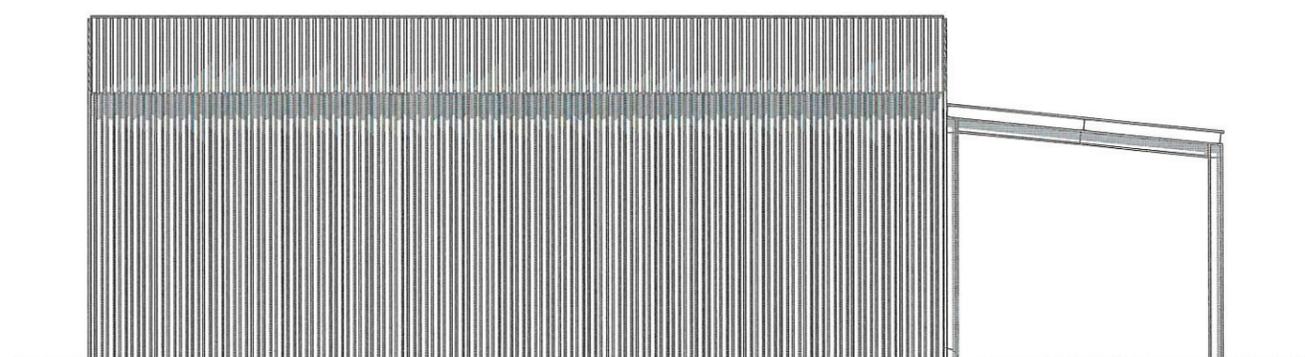
Façade Nord



Façade Sud



Façade Est



Façade Ouest

*Les présentes pièces graphiques ne sont pas des études d'exécutions. Elles ne permettent pas de réaliser les travaux.*

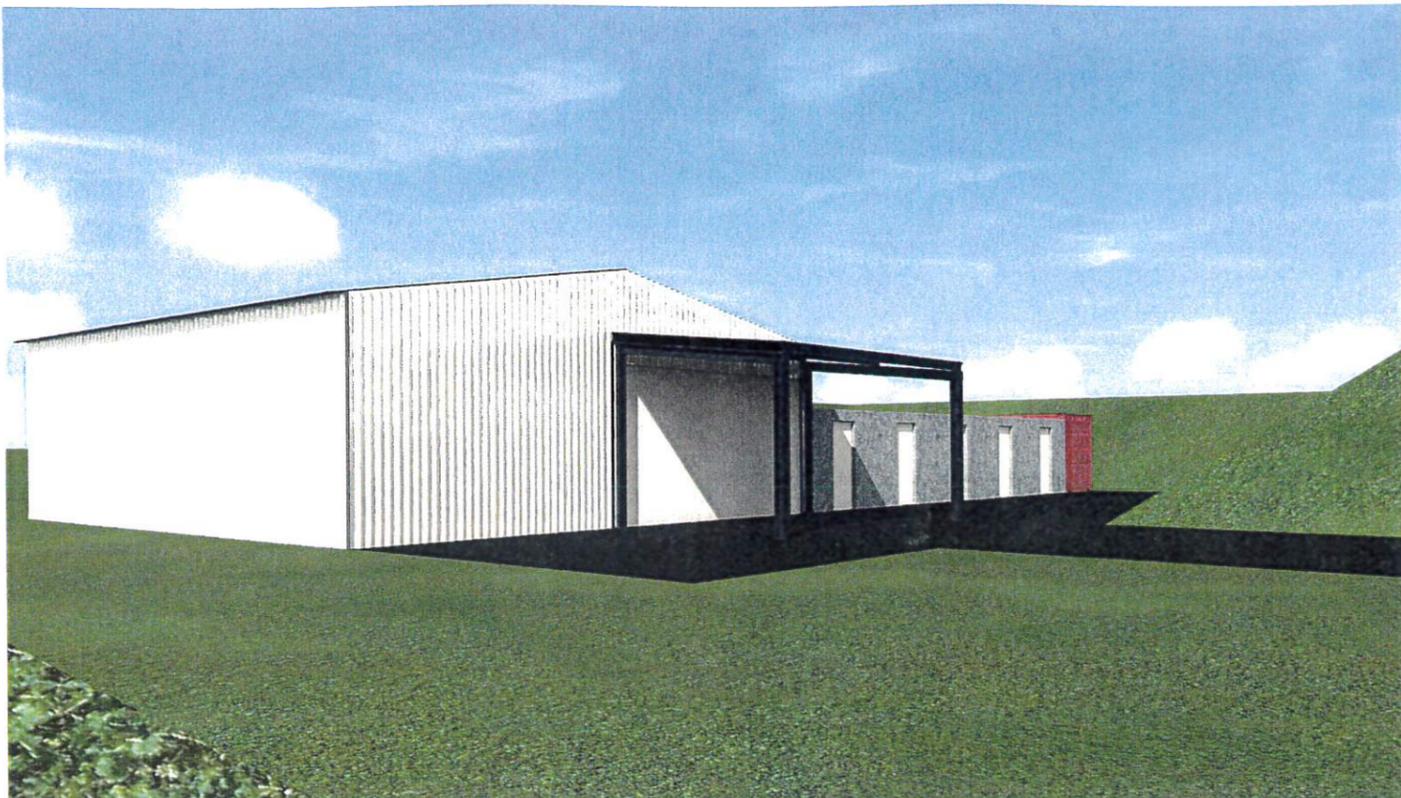
**Maître d'ouvrage**  
Groupe FMA  
Tél : 06.72.76.59.98

**Maître d'oeuvre:**  
Eurl d'architecture LE DORLOT Patrick  
02.37.52.06.90

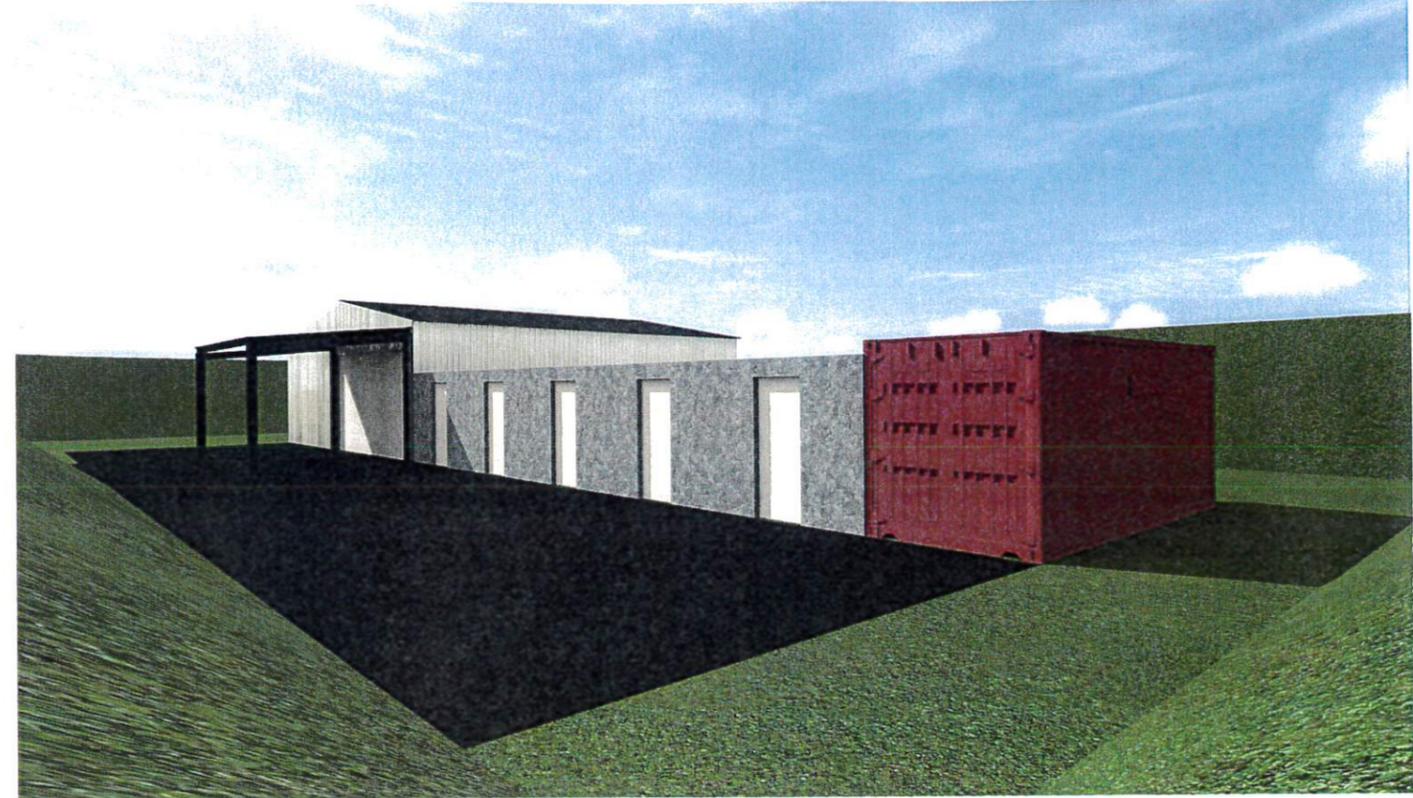


**PC 5: Plans des façades et de la  
toiture**  
DOSSIER: FMA

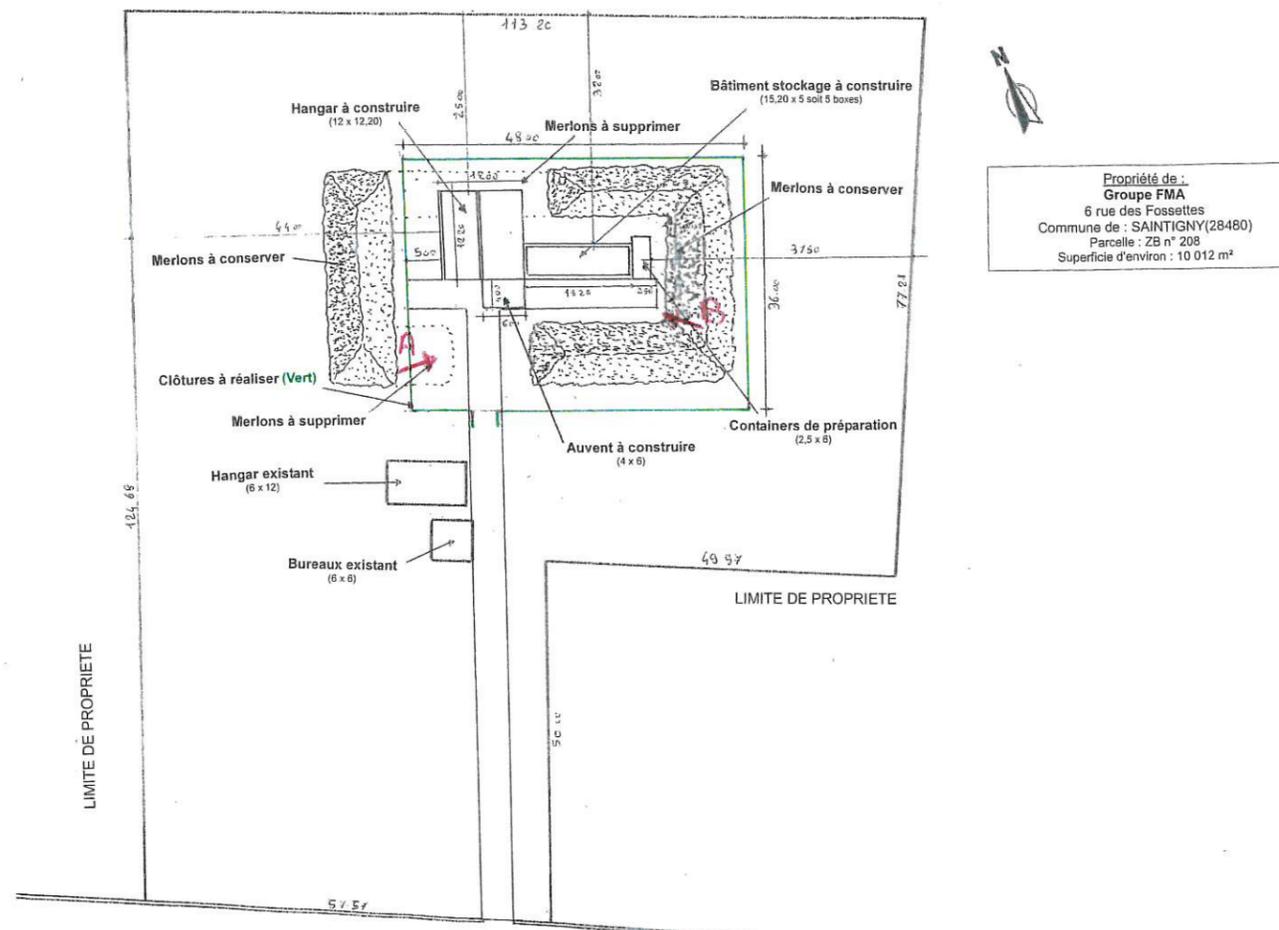
**Echelle :**  
1/100<sup>ème</sup>



**VUE A**



**VUE B**



*Les présentes pièces graphiques ne sont pas des études d'exécutions. Elles ne permettent pas de réaliser les travaux.*

**Maître d'ouvrage**  
 Groupe FMA  
 Tél : 06.72.76.59.98

**Maître d'oeuvre:**  
 Eurl d'architecture LE DORLOT Patrick  
 02.37.52.06.90



**PC 6: Perspective du projet et  
 insertion dans le site**  
 DOSSIER: FMA

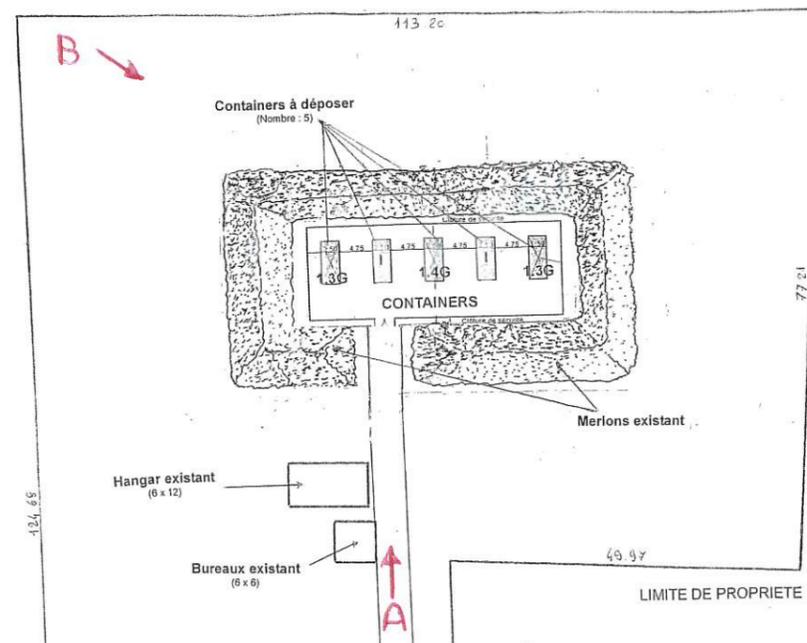
**Echelle :**



**Vue A**



**Vue B**



Propriété de :  
 Groupe FMA  
 6 rue des Fossettes  
 Commune de : SAINTIGNY(28480)  
 Parcelle : ZB n° 208  
 Superficie d'environ : 10 012 m<sup>2</sup>

Photographie dans l'environnement proche

Photographie dans l'environnement lointain

*Les présentes pièces graphiques ne sont pas des études d'executions. Elles ne permettent pas de réaliser les travaux.*

**Maitre d'ouvrage**  
 Groupe FMA  
 Tél : 06.72.76.59.98

**Maitre d'oeuvre:**  
 Eurl d'architecture LE DORLOT Patrick  
 02.37.52.06.90



**PC 7-8: Photographie dans l'environnement proche et lointain**  
 DOSSIER: FMA

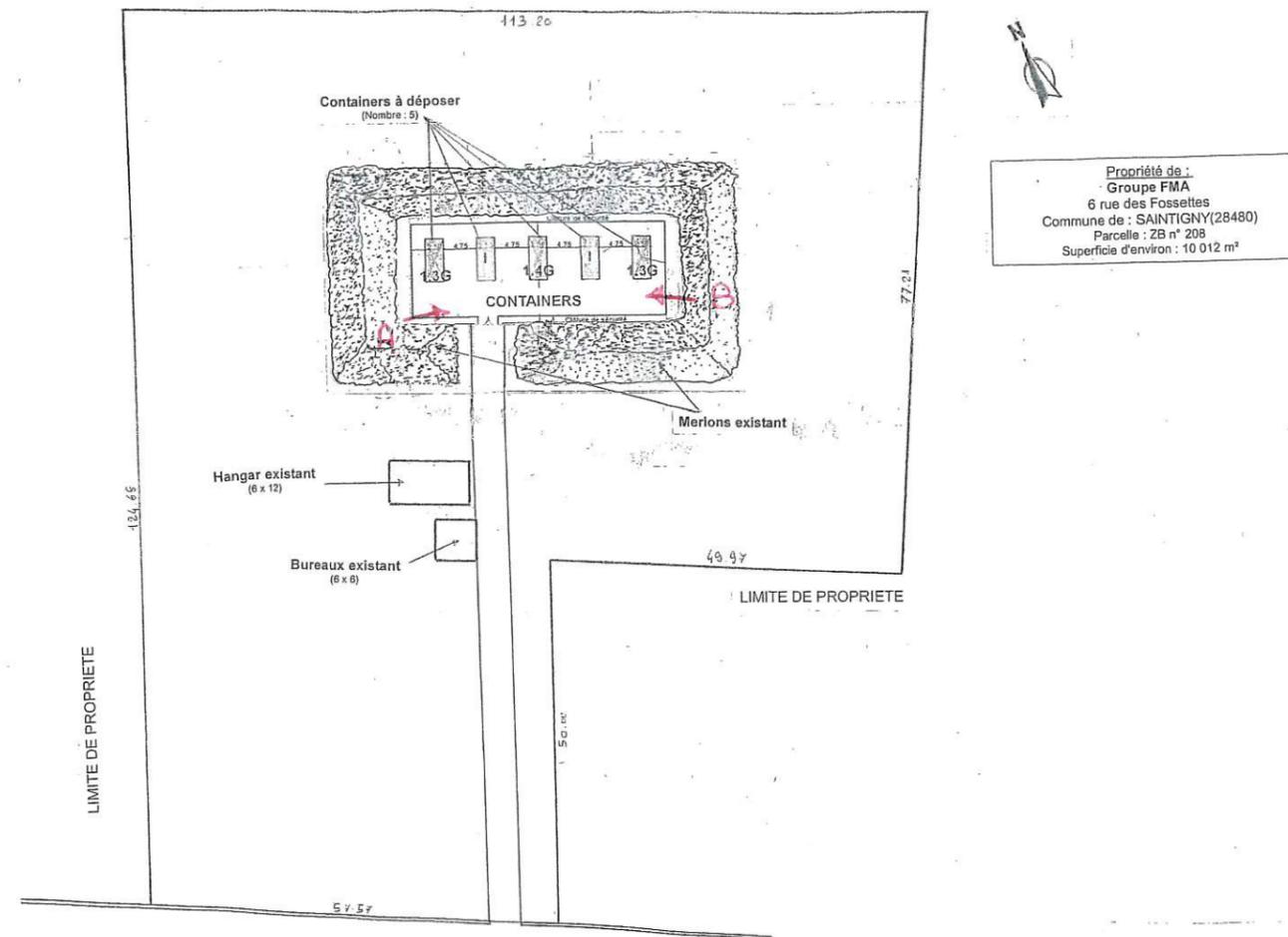
**Echelle :**



Vue A



Vue B



Les présentes pièces graphiques ne sont pas des études d'executions. Elles ne permettent pas de réaliser les travaux.

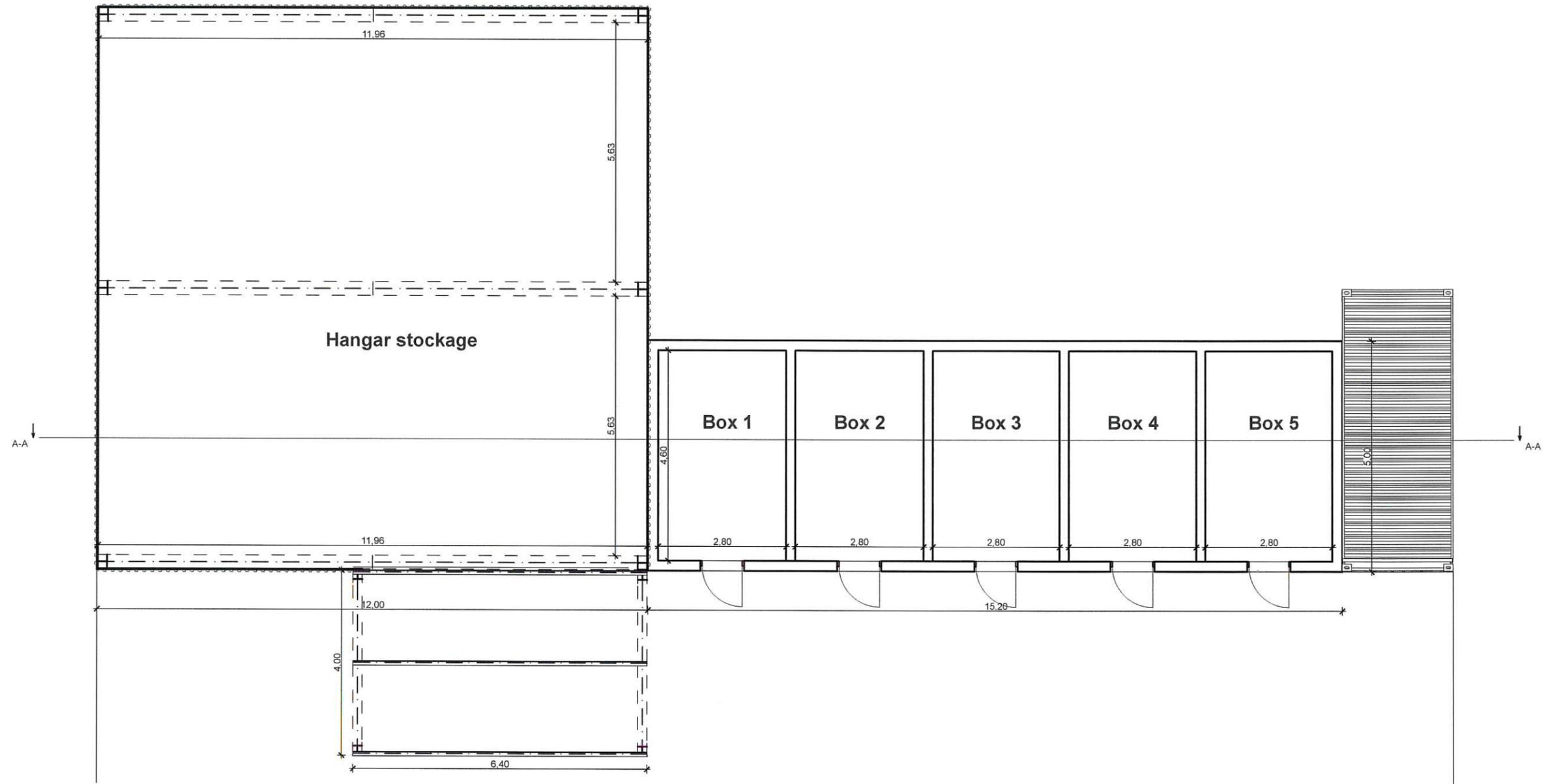
**Maître d'ouvrage**  
Groupe FMA  
Tél : 06.72.76.59.98

**Maître d'oeuvre:**  
Eurl d'architecture LE DORLOT Patrick  
02.37.52.06.90



**A1 &A2: Plan de masse &  
Photographies des bâtiments à démolir**  
DOSSIER: FMA

**Echelle :**



*Les présentes pièces graphiques ne sont pas des études d'exécutions. Elles ne permettent pas de réaliser les travaux.*

**Maître d'ouvrage**  
Groupe FMA  
Tél : 06.72.76.59.98

**Maître d'oeuvre:**  
Eurl d'architecture LE DORLOT Patrick  
02.37.52.06.90



**Plan du hangar & boxes de stockage**  
DOSSIER: FMA

**Echelle :**  
1/100<sup>ème</sup>

# → Dossier de demande d'enregistrement ICPE

→ Rubriques 4210 et 4220

---

## 14. ANNEXE 3